



ASSOCIATIONS

# PROGRAMME DE FORMATIONS 2022

Bénévoles,  
Dirigeants  
Associatifs



**La Région**

Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient  
ce programme à hauteur de 11 000 €.

  
**RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



# OBJECTIF 2022 : DEVENIR SUPER BÉNÉVOLE...

## ...GRÂCE AU CFGA ! CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

### C'est quoi le CFGA ?

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par le décret du 1er octobre 2008, le Certificat de Gestion à la Vie Associative (CFGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

### Ce cursus est composé :

- d'une partie théorique comprenant 4 modules de formation, soit 13 formations
- d'une partie pratique sous la forme d'une immersion dans l'association d'un autre participant

Les participants ayant suivi l'intégralité de la formation pratique et théorique se verront délivrer un certificat.

Cursus gratuit sur inscription.

Contact : Naila Barboucha  
04 74 23 29 43  
formation@aglca.asso.fr

Je découvre le cursus complet :

[aglca.asso.fr](http://aglca.asso.fr)



# Les modules de formation

L'AGLCA propose 5 modules de formation à destination des acteurs associatifs, comprenant 3 à 4 séances chacun, sur des thématiques de la vie associative :

-  Les bases de l'association
-  Dynamiser la vie bénévole de son association
-  Comptabilité et finances
-  Communication
-  Fonction employeur (hors CFGA)

Les formations sont animées par différentes salariées de l'AGLCA selon leur domaine de compétence.

En vous inscrivant à un module, vous vous engagez à participer à l'ensemble des séances.

Certaines séances sont proposées en présentiel et en visioconférence.

Nouveau ! Des séances sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes, en présence d'une interprète en langue des signes, en partenariat avec l'URAPEDA.

Attention, des changements peuvent intervenir en cours d'année en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et seront annoncés sur le site internet de l'AGLCA.



-  présentiel
-  visioconférence
-  langue des signes

**Chaque séance a lieu  
à la Maison de la Culture  
et de la Citoyenneté-MCC**  
4 allée des Brotteaux  
à Bourg-en-Bresse



**Gratuit, sur inscriptions auprès de Naila Barboucha**  
**04 74 23 29 43 / [formation@aglca.asso.fr](mailto:formation@aglca.asso.fr)**  
**ou via le formulaire en ligne :**  
**[aglca.asso.fr](http://aglca.asso.fr) > accompagner > formation des bénévoles**

# LES BASES DE L'ASSOCIATION

Mardi

18 janvier  
2022

19:00 > 21:30



## Les connaissances de base de l'association

- Avoir une première vue d'ensemble de la gestion d'une association et remettre à plat les fausses croyances tenaces sur la vie associative.
- Vérifier ses connaissances à partir d'un quiz de 40 questions. Thématiques abordées : la vie statutaire, les obligations légales, les manifestations, la responsabilité, l'emploi, etc.

Mardi

25 janvier  
2022

19:00 > 21:30



## Bâtir son projet associatif et des projets d'activités

- S'initier à la méthodologie de projet, découvrir des outils pour mener cette réflexion en équipe et faire progresser son projet.
- Définition de la notion de projet associatif. Présentation d'outils ludiques et mise en pratique de ces outils par les participants sur leur projet associatif.
- Identification des freins et des espaces ressources existants pour l'élaboration d'un projet associatif.

Mardi

1er février  
2022

19:00 > 21:30



## Créer ou mettre à jour ses statuts

- Cadrer l'organisation de son association, anticiper les problèmes et permettre à chacun d'avoir sa place dans l'association.
- Réflexion sur les différents articles des statuts à travers une mise en pratique : la construction collective d'une association.
- Transmission d'astuces pour simplifier le fonctionnement quotidien de l'association grâce aux statuts.

Mardi

8 février  
2022

19:00 > 21:30



## Organiser une manifestation exceptionnelle

- Préparer un évènement associatif ouvert au public et connaître le cadre réglementaire.
- Focus sur les différentes étapes de la préparation de l'évènement et le cadre réglementaire à respecter à travers la préparation collective d'un évènement associatif ouvert au public.

# DYNAMISER LA VIE DE SON ASSOCIATION

Mardi

1er mars

2022

19:00 > 21:30



## Organiser une assemblée générale dynamique et vivante

- Cadrer le rôle d'une assemblée générale dans une association et l'animer de façon vivante et dynamique.
- Rappel sur le cadre d'une assemblée générale.
- Redéfinition du rôle d'une assemblée générale et de ses objectifs.
- Travail sur des outils d'animation pour la rendre ludique.

Mardi

8 mars

2022

19:00 > 21:30



## Mobiliser de nouveaux bénévoles

- Identifier les raisons du manque de bénévoles dans son association et organiser une stratégie pour trouver de nouveaux bénévoles.
- Travail sur la présentation de son projet associatif pour le rendre intéressant.
- Réflexion sur les motivations et les freins des personnes à devenir bénévoles.
- Gestion d'une dynamique de groupe.
- Définition du rôle de l'animateur.trice.

Mardi

15 mars

2022

19:00 > 21:30



## Animer une réunion de manière conviviale et efficace

- Organiser une réunion animée grâce à des astuces pour gérer un groupe et des outils d'animation.
- Découverte et travail sur : l'accueil des participants, outil brainstorming, métaplan et nappes tournantes, outils de répartition de la parole.



**Formations bénévoles :**  
en savoir plus sur les contenus,  
les intervenants, s'inscrire en ligne...

[aglca.asso.fr](https://aglca.asso.fr)



# Comptabilité et finances

Mardi

22 mars  
2022

19:00 > 21:30



## Comment faire sa comptabilité associative ?

- Être capable de réaliser la comptabilité de son association proprement et sereinement.
- Détermination de sa méthode de comptabilisation (engagement, trésorerie).
- Choix de ses outils.
- Organisation de sa comptabilité.
- Saisie des pièces comptables courantes

Mardi

29 mars  
2022

19:00 > 21:30



## Comprendre les documents comptables

- Être capable de lire un compte de résultat et un bilan et de comprendre la notion de besoin en fonds de roulement.
- Définition, décomposition et utilité d'un compte de résultat et d'un bilan.
- Définition du besoin en fonds de roulement.

Mardi

5 avril  
2022

19:00 > 21:30



## Développer ses financements : autofinancement et subventions

- Appréhender le contexte économique du tissu associatif et être capable de consolider son modèle économique.
- Définition de l'intérêt général.
- Présentation des chiffres de la vie associative.
- Présentation de la réflexion à mener sur son autofinancement.
- Cadrage du mécénat. Travail sur les subventions.



# Communication

Mardi

26 avril  
2022

19:00 > 21:30



## Organiser sa communication

- Comprendre l'importance et les enjeux d'une communication organisée pour son association et savoir élaborer une stratégie de communication globale.
- Méthodologie pour définir et mettre en oeuvre une stratégie de communication adaptée et efficace (outils, moyens, étapes, canaux de communication, et ressources utiles).

Mardi

3 mai  
2022

19:00 > 21:00



## Réaliser ses supports de communication

- Savoir créer un support événementiel et une stratégie de diffusion afin de promouvoir son événement de manière efficace
- Apports théoriques sur la création d'un support
- Mise en pratique de création d'une affiche sur le logiciel en ligne CANVA
- Conception d'une stratégie de diffusion événementielle

Mardi

10 mai  
2022

19:00 > 21:00



## Bien utiliser les réseaux sociaux

- Tour d'horizon des différents réseaux sociaux
- Créer et administrer une page Facebook
- Créer un évènement Facebook



# Fonction employeur

Jeudi  
3 février  
2022

19:00 > 21:00



## La convention collective ECLAT (ex-animation) : connaissances de base

Votre association emploie ou s'apprête à employer des salariés et vous appliquez la convention collective ECLAT? Cette formation balaie en 2h les points cruciaux de cette convention et vous permet de pouvoir réagir aux situations qui se présentent à vous.

Jeudi  
17 mars  
2022

19:00 > 21:30



## Créer son premier emploi

**Objectifs :** Appréhender les conséquences d'un 1er emploi sur la gouvernance et les obligations légales et administratives qui en découlent.

- Quand et pourquoi recruter ?
- Redéfinition des missions du conseil d'administration, positionnement des bénévoles
- Quelles sont les obligations légales ?
- Quelles sont les démarches administratives à effectuer ?

Jeudi  
19 mai  
2022

19:00 > 21:30



## Gestion des ressources humaines

- Comment bien organiser un recrutement ? Comment accompagner les salariés de son association au quotidien ?
- Organiser la relation entre les dirigeants bénévoles et les salariés.
- Travail sur les postures et attentes des deux parties de manière à faciliter le dialogue et l'atteinte des objectifs de l'association.

Jeudi  
2 juin  
2022

Jeudi  
9 juin  
2022

19:00 > 21:00



Formation  
sur 2 séances.

## L'association employeuse

**Objectif :**

Appréhender les obligations que doit respecter l'association en tant qu'employeuse.

**Contenu :**

Connaissances de base du droit du travail (contrat de travail, heures supplémentaires / complémentaires, gestion des absences, modalités rupture du contrat...)

# Fonction employeur

Mardi  
4 octobre  
2022

## Gérer l'affiliation de son association aux organismes sociaux

19:00 > 21:00



### Objectif :

Savoir identifier les organismes complémentaires et comment s'affilier.

### Contenu :

Vous créez un 1er emploi ou voulez en savoir plus sur les organismes auxquels vous versez des cotisations ?

Le but de la formation est de mieux appréhender les différents organismes sociaux (URSSAF, prévoyance, DGFIP...), connaître la raison des prélèvements et savoir comment y affilier sa structure et ses salariés.

Mardi  
11 octobre  
2022

## Savoir décrypter un bulletin de salaire

19:00 > 21:30



### Objectif :

Comprendre un bulletin de salaire et savoir répondre aux questions des salariés

### Contenu :

- Comprendre les différentes parties du bulletin de paie
- Savoir expliquer et contrôler les calculs de cotisations sociales
- Savoir répondre aux questions des salariés sur leur bulletin de paie



Chaque mois, recevez toutes les actus de AGLCA !

Retrouvez dans  nos informations, formations, rencontres, ainsi que toute l'actu associative, les appels à projet, les actus de l'ESS...

[aglca.asso.fr](https://aglca.asso.fr)



Pensez à vous abonner sur notre site !



# Les formations à la carte

Ces formations sur différentes thématiques sont proposées sur tout le territoire de l'Ain et animées par différent.e.s salarié.e.s de l'AGLCA selon leur domaine de compétence.

Elles sont accessibles aux bénévoles, salariés d'associations et aux services civiques. Elles sont proposées en présentiel uniquement.

-  Les bases de l'association
-  Dynamiser la vie bénévole de son association
-  Comptabilité et finances
-  Communication
-  Fonction employeur (hors CFGA)

De nouvelles formations à la carte sont proposées tout au long de l'année. Pensez à consulter le site de l'AGLCA pour ne rien manquer !

**Gratuit, sur inscriptions auprès de Naila Barboucha  
04 74 23 29 43 / [formation@aglca.asso.fr](mailto:formation@aglca.asso.fr)  
ou via le formulaire en ligne :  
[aglca.asso.fr](http://aglca.asso.fr) > accompagner > formation des bénévoles**



**Communes de l'Ain, vous souhaitez accueillir une formation chez vous pour les associations de votre territoire ?**

Contactez Loïc BASSET BOUGAIN, Directeur adjoint de l'AGLCA pour en savoir plus : [loic.basset@aglca.asso.fr](mailto:loic.basset@aglca.asso.fr)



# Les formations à la carte

## FDVA2 : remplir son dossier de subvention

**Judi**  
**20 janvier 2022**  
18:00 > 20:00

Détail de la formation sur [aglca.asso.fr](http://aglca.asso.fr)

**Ambérieu-en-Bugey**  
Maison des Entreprises et des Savoirs  
48 rue Gustave Noblesmaire

## Développer ses financements : autofinancement et subventions

**Judi**  
**20 janvier 2022**  
19:00 > 21:30

Détail de la formation p. 6

**St-Maurice-de-Beynost**  
L'adresse sera communiquée sur le site de l'AGLCA.

## Mobiliser de nouveaux bénévoles

**Judi**  
**27 janvier 2022**  
19:00 > 21:30

Détail de la formation p. 5

**St-Trivier-de-Courtes**  
Salle des Jeunes  
234 rue de l'Ancien Collège

**Judi**  
**10 février 2022**  
19:00 > 21:30

Détail de la formation p. 5

**Bresse Vallons**  
Tiers-lieu L'Ecrin  
204 route de Montrevel



À noter : des permanences conseil vie associative seront proposées à Ambérieu-en-Bugey, aux mêmes dates que les formations, de 14h à 17h.

## Bâtir son projet associatif et des projets d'activités

**Judi**  
**3 mars 2022**  
19:00 > 21:30

Détail de la formation p. 4

**Montrevel-en-Bresse**  
1 place de la Résistance

## Les connaissances de base de l'association

**Judi**  
**24 mars 2022**  
18:00 > 20:00

Détail de la formation p. 4

**Ambérieu-en-Bugey**  
Maison des Entreprises et des Savoirs  
48 rue Gustave Noblesmaire



## Organiser une manifestation exceptionnelle

**Judi**  
**19 mai 2022**  
18:00 > 20:00

Détail de la formation p. 4

**Ambérieu-en-Bugey**  
Maison des Entreprises et des Savoirs  
48 rue Gustave Noblesmaire

Avec l'aide de :



### L'équipe en charge des formations :

- Loïc BASSET BOUGAIN, directeur adjoint de l'AGLCA
- Gwenaëlle GILLAUX, juriste chargée de point d'appui à la vie associative : emploi et ressources humaines à l'AGLCA
- Cécilia MARCHAND, responsable du service comptable à l'AGLCA
- Élodie PLASSARD, graphisme et diffusion à La Tannerie
- Audrey POULAIN, chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS à l'AGLCA
- Nathalie RÉBILLON, chargée de l'information, de la communication et des relations avec les associations à l'AGLCA
- Albane REVERBERI, gestionnaire de paie à l'AGLCA
- Marie SARRON BELIN, chargée de Point d'Appui à la Vie Associative à l'AGLCA



Maison de la Culture et de la Citoyenneté  
4 allée des Brotteaux - CS 70270  
01006 BOURG-EN-BRESSE cedex  
Tél. 04 74 23 29 43 / [aglca@aglca.asso.fr](mailto:aglca@aglca.asso.fr)

[aglca.asso.fr](http://aglca.asso.fr)

